



stage obligatoire pour Bachelor (urgent)

Par **stage**, le **05/04/2019** à **18:43**

Bonjour,

Je suis actuellement en Bachelor et je dois faire un stage de 6 mois. Mon école n'a aucun partenariat avec des entreprises dans mon cursus et je n'arrive pas à trouver un stage. Si je n'ai pas de stage, j'ai fait une année pour rien, qui de plus est quand même due financièrement. Es-il possible légalement, que je fasse trois stages de deux mois, donc dans trois entreprises différentes, afin d'échapper à l'obligation de l'employeur de me rémunérer, ce qui faciliterait la recherche de stage. Je préfère faire 6 mois de stages non rémunérés que de ne pas avoir mon année. Il me reste très peu de temps. Merci de vos conseils.

Par **Visiteur**, le **05/04/2019** à **19:05**

Bonjour à vous,

Je suppose que vous vous êtes renseigné auprès de votre établissement de formation , ils n'ont pas la réponse à cette question ?... étonnant !

Par **stage**, le **05/04/2019** à **19:24**

Ils m'ont accordé d'un stage de deux mois "exceptionnelement" le temps d'en trouver un de 4 mois, mais je n'ai pas réussi à trouver. Donc j'aimerais savoir si c'est possible ou non légalement, car ils me diront que non. (Clairement ça n'est pas leur problème).